

CONDITIONS GÉNÉRALES**Définitions**

Camp : Camp d'été VTT et anglais organisé par Final6

Organisateur : Association à but non-lucratif Final6, Rue de Lausanne 49, 1028 Préverenges

Frais : Somme perçue par l'Organisateur pour la participation d'un enfant au Camp

Participant : enfant mineur inscrit et qui participe au Camp

1. Inscription

1.1 L'inscription n'est définitive qu'après la confirmation par l'Organisateur que le versement a été reçu. La confirmation contiendra un numéro d'enregistrement unique à utiliser dans toutes les communications. La confirmation vous sera envoyée à l'adresse email que vous avez indiquée lors de l'inscription. Elle vous sera demandée au premier jour du camp.

1.2 En soumettant votre inscription en ligne et payant le montant des frais, vous confirmez :

- comprendre et accepter les présentes conditions générales, sans réserve
- avoir l'autorité parentale, ou l'autorisation d'une personne détenant l'autorité parentale, de l'enfant inscrit (Participant)
- accepter que l'enfant participe au Camp selon la présente convention et applique les instructions données par les entraîneurs et représentants de l'Organisateur. Il en va de la sécurité de l'enfant.

1.3 Les inscriptions seront acceptées jusqu'à la limite des inscriptions, de 20 participants par Camp. Une fois cette limite atteinte, les inscriptions seront placées sur une liste d'attente. Si des désistements venaient à se produire, l'Organisateur vous contactera dans les plus brefs délais pour vous offrir la possibilité de participer.

1.4 Les inscriptions sont personnelles et intransmissibles, et ne sont pas échangeables pour un autre Camp.

2. Frais de participation

2.1 Les frais pour le camp de VTT s'élèvent à CHF 250.- (deux cent cinquante francs suisses). Ce montant est net et inclus la TVA.

2.3 Si votre inscription est confirmée, les frais ne sont remboursables qu'aux conditions explicitées au point 6 des présentes conditions générales.

3. Sécurité, matériel et équipement

L'Organisateur met tout en œuvre pour vous proposer des camps de VTT innovants, agréables et surtout avec le maximum de sécurité. Cependant, la pratique du VTT implique des risques de blessures, y compris des blessures graves pouvant entraîner des blessures irréversibles jusqu'à la mort.

3.1 Le Participant et ses représentants légaux sont conscients des risques induits par la pratique du VTT et respecteront en tout temps les instructions données par les entraîneurs et représentants de l'Organisateur.

3.2 Le port d'un casque en bon état, homologué pour la pratique du cyclisme et adapté à la tête de l'enfant est obligatoire. Le port de gants de vélo ou de VTT/BMX est également obligatoire.

3.3. Les Participants doivent porter des vêtements appropriés à la pratique du VTT ou plus généralement du cyclisme ainsi qu'aux conditions météorologiques. Votre magasin de vélos favori vous dispensera les précieux conseils, les grandes enseignes du sport vendent également ces équipements.

3.4 Les vélos doivent être en bon état et entretenu (ex. les freins en bon état et réglés) et adapté à la taille du Participant. Les entraîneurs ne sont pas là pour faire de la mécanique, en dehors d'incident. Ils doivent assurer le Camp et la sécurité des autres Participants.

Un porte-gourde avec une gourde sont également nécessaires. Si le Participant désire avoir une autre boisson dans sa gourde que de l'eau, il devra venir la prendre avec.

4. Santé

4.1 Vous confirmez que le Participant est apte à la pratique du VTT, un sport qui peut s'avérer exigeant physiquement. Les conditions météorologiques peuvent également accroître les exigences physiques (fortes chaleurs, pluie, froid, vent, etc.).

4.2 Si le participant souffre d'une maladie connue nécessitant des précautions particulières (ex. diabète, asthme, allergies, etc.), vous devez absolument notifier l'Organisateur avant le camp de VTT, lors de l'inscription ou à l'adresse info@final6.ch (en indiquant votre numéro d'enregistrement) et lors du 1^{er} jour du Camp.

4.3 Que le Participant ait ou non un problème de santé connu, s'il ne sent pas bien le jour du Camp, nous vous demandons de ne pas participer ou de le signaler sans délai si cet état devait survenir au cours du Camp.

5. ANNULATION PAR LE PARTICIPANT

À partir du moment où nous commençons à organiser un camp de VTT, nous commençons à engager des coûts. Le montant de votre inscription est investi dans le coût de la mise en place du Camp et sa sécurité. Organiser un camp de VTT nécessite une planification, des risques et des dépenses considérables. Notre politique de retrait reflète cela, elle est la suivante.

5.1 Les notifications d'annulation seront effectuées par email ou courrier recommandé (en indiquant votre numéro d'enregistrement). La date de réception fera foi. Ils donneront droit aux remboursements suivants :

- Si annulation réceptionnée avant l'envoi de la confirmation d'inscription, remboursement de 100%
- Si annulation réceptionnée plus de 2 mois (61 jours) avant le premier jour du Camp, remboursement de 90%
- Si annulation réceptionnée plus d'un mois (30 à 60 jours) avant le premier jour du Camp, remboursement de 60%
- Si annulation réceptionnée de moins de 1 mois (29 jours) avant le premier jour du Camp, aucun remboursement.

6. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer le bon déroulement du Camp, ou le cas échéant de proposer des solutions de remplacement. Si des circonstances indépendantes de notre volonté nous obligent à annuler, l'association à but non-lucratif que nous sommes, ne peut supporter le risque financier seule car la plupart des infrastructures doivent être payées à l'avance, que le Camp ait lieu ou non. Une assurance annulation du Camp est d'un coût prohibitif et entraînerait une hausse des prix généralisée pour tous les Participants pour une éventualité très rare. Le risque financier est partagé entre l'Organisateur et le Participant en toute bonne foi et confiance.

6.1 Le Camp pourrait être annulé si des circonstances majeures hors de notre contrôle raisonnable surviennent, y compris et sans limitation : les cas de force majeure, état de guerre, troubles civils ou politiques, terrorisme, catastrophe naturelle, ou conditions météorologiques extrêmes ou toute autre situation mettant en danger les Participants. Dans de telles circonstances, un remboursement sur la base des frais effectivement engagés sera effectué, sur demande écrite.

6.2 Si le Camp est annulé en raison de graves et avérées négligences de la part de l'Organisateur, vous aurez droit à un remboursement intégral, sur demande écrite.

6.3 Quelles que soient les circonstances entraînant l'annulation d'un Camp, aucun remboursement ne sera accordé pour les frais que vous avez engagés pour la participation à ce Camp, y compris et sans limitation frais de déplacement ou d'hébergement, achat d'équipements, acquisition ou entretien de vélo, frais de garde d'autres enfants, etc.

6.4 Des conditions météorologiques mauvaises (ex. pluie) n'entraînent pas l'annulation du Camp, seules des conditions extrêmes peuvent amener l'Organisateur à annuler un jour de camp ou restreindre les activités en extérieur.

4. Exclusion

4.1 L'Organisateur se réserve le droit d'exclure un Participant dans les conditions suivantes :

- Le Participant ou son entourage ne suit pas les instructions données par les entraîneurs ou les représentants de l'Organisateur, de manière répétée et malgré un avertissement ;
- Le comportement du Participant ou de son entourage laisse raisonnablement penser qu'il peut :
 - amener le Participant à se blesser lui-même;
 - mettre en danger ou causer des blessures à un autre Participant ou une personne tierce;
 - nuire à l'environnement;
 - causer du tort ou provoquer un dommage à l'Organisateur ou toute autre partie ;
 - toute infraction à la législation
- Les règles de sécurité de sécurité citées au point 3 ne sont pas respectées de manière répétée, malgré un avertissement
- De l'avis des entraîneurs ou représentants de l'Organisateur, le Participant n'est pas ou plus apte à participer au Camp, notamment en raison de:
 - la consommation d'alcool,
 - la consommation de drogues;
 - l'état de santé, blessure ou malade
- Des retards répétés désorganisant le bon déroulement du Camp pour les autres Participants
- Le formulaire de décharge de responsabilité n'est pas signé le 1^{er} jour du Camp avant le début effectif du Camp.

7. PROTECTION DES DONNÉES

7.1 Dans le but d'assurer l'organisation, la préparation, l'administration et le bon déroulement du Camp, des données personnelles au sens de la Loi sur la Protection des Données (RS 235.1 – LPD) sont collectées et traitées par l'Organisateur. Les données collectées sont celles demandées dans le formulaire d'inscription, et lors d'échanges concernant liés au Camp, ce qui peut inclure des informations sur l'état de santé du Participant.

7.2 Nous nous engageons à protéger de manière adéquate les données personnelles collectées et en conformité avec la législation en vigueur.

7.3 Les données médicales pourraient être transmises à des personnes du domaine médical ou des assurances en cas d'accident ou tout autre problème de santé pouvant nécessiter un diagnostic ou des soins durant la période du Camp. Pour tous les autres cas, les données médicales ne seront pas transmises à des tiers.

7.4 Vos informations de contact pourront être utilisées pour la promotion d'autres activités liées au sport, les loisirs et autres activités communautaires dont l'Organisateur participe à l'organisation, par exemple l'envoi d'emails ; ce qui pourrait impliquer la transmission de vos données de contact (uniquement) à des partenaires impliqués dans les activités listées ci-dessus.

Dans ce contexte, nous nous engageons à :

- ne pas vous envoyer plus de 12 emails liés à des fins promotionnelles ou marketing ;
- ne pas vous envoyer de message promotionnel par SMS, messageries instantanées (ex. WhatsApp) ou procéder à des appels téléphoniques ;
- vous offrir la possibilité de vous désinscrire des envois promotionnels et marketing facilement lors de chaque envoi ou à tout moment par simple courrier email à info@final6.ch

7.5 Vos informations personnelles pourront être anonymisée afin de produire des statistiques, d'améliorations des camps, comme la sécurité, les procédures de santé pour d'autres activités de l'Organisateur. Les données anonymisées pourront être transmises à des tiers.

8. UTILISATION DES IMAGES

8.1 Durant le Camp, des prises de vues peuvent être prises dans le but d'offrir des photos souvenirs à chaque Participant, d'illustrer et promouvoir les activités organisées tout en partie par l'Organisateur. Il se peut également que des médias d'information fassent un reportage sur le Camp, l'Organisateur ou ses représentants, sur un Participant ou un endroit sur lequel le Camp se déroule ou passe.

8.2 Ces images, vidéos et sons peuvent faire l'objet d'une publication décrivant votre participation au Camp dans le cadre d'un reportage portant uniquement sur le Camp de VTT en tant que tel.

8.3 Votre photo, votre image, votre nom ou votre voix peuvent être utilisés dans toute diffusion, télédiffusion, publicité, promotion ou tout autre moyen ou media sans consentement supplémentaire.

8.4 Bien que nous nous efforcions raisonnablement de prendre une photo de chaque participant au Camp, nous n'offrons aucune garantie quant à la prise de photographie de qualité pour chacun des Participants.

9. Généralités

12.1 Le for juridique est Morges, en Suisse. Les présentes conditions générales et autres prestations liées au Camp sont soumises au droit suisse et les parties se soumettent à la compétence exclusive des tribunaux suisses.

12.2 Si une disposition de la convention est nulle ou non exécutoire, en tout ou en partie, la validité du reste ne sera pas affectée et restera valide.

12.3 Les présentes conditions générales ne créent pas, ne confèrent ni ne prétendent conférer aucun avantage ou droit opposable par une personne qui n'y est pas partie.

12.4 L'Organisateur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales et autres éléments ayant trait au Camp, en tout temps. L'Organisateur communiquera sans délai superflu les modifications apportées.

12.5 Le formulaire de décharge ci-après sera rempli et signé par une personne ayant l'autorité parentale du Participant ou l'autorisation de représentation de l'autorité parentale, lors du 1^{er} jour du Camp, avant le début effectif du Camp. Sa non-signature ou le refus de certaines clauses impliquera la non acceptation du Participant au Camp.

Formulaire de décharge

L'Organisateur ne cherche pas à se dédouaner de ses responsabilités légales en cas de négligences graves et avérées et mettra tout ce qui peut être raisonnablement entrepris pour éviter qu'un accident avec des conséquences sévères ne se produise. L'Organisateur confirme avoir souscrit une assurance responsabilité civile qui couvre les activités liées à un Camp de VTT et d'anglais pour des enfants.

Participant :

Prénom : Nom :

Camp :

Lieu et dates : N° de confirmation :

Représentant légal

Prénom : Nom :

Dispositions

Par sa signature, le représentant légal déclare :

Je comprends et j'accepte qu'il existe certains risques inhérents liés à la pratique du VTT et des activités en extérieur de manière générale. Je suis conscient que des accidents peuvent se produire et que des blessures sont possibles. Ces blessures peuvent être superficielles mais également graves, entraîner des conséquences irréversibles, jusqu'à la mort, malgré toutes les mesures de sécurité mises en œuvre.

Je comprends et j'accepte qu'un accident peut se produire à un endroit difficilement accessible par les secours et/ou non-couverts par le réseau de téléphonie mobile de l'Organisateur ou de ses représentants, ce qui peut prolonger de manière significative le délai et l'efficacité des secours et des soins et en conséquence aggraver de manière significative ses blessures jusqu'à réduire ses chances de survie.

Je confirme que moi-même, le Participant, sa famille, ou tout partie tierce ne tiendra pas l'Organisateur, ses représentants ou les personnes engagées par l'Organisateur pour responsable de :

- a. la perte, le dommage ou le vol de matériel ou d'effets personnels ;
- b. pertes ou de dommages, qu'ils soient directs ou indirects:
 - qui se produirait dans le cours normal du Camp ;
 - sont raisonnablement prévisibles ou envisageables ;
 - ont été provoqués, tout ou en partie, par :
 - le non-respect de mesures de précautions usuelles,
 - le non-respect de consignes de sécurité ou instructions données par l'Organisateur ou ses représentants,
 - un comportement téméraire ou inadapté,
- c. blessures (corporelles ou mentales) ou de décès,

dans la mesure où cela ne peut être exclu ou limité par la loi. J'assume moi-même tous les risques de blessures et tout autre dommage susceptible de survenir au Participant lors de sa participation au Camp ou découlant de sa participation au Camp, qu'ils soient prévisibles, ou non.

Je confirme que le Participant ne présente aucune contre-indication à la pratique intense du VTT, y compris dans les conditions météorologiques annoncées, autres que celles annoncées lors de l'inscriptions et au dos du présent formulaire et que j'ai fourni toutes les informations en ma possession pour des mesures particulières concernant la santé du Participant. Dans le cas où l'état de santé du participant le nécessite, j'ai fourni le matériel et les instructions nécessaires aux représentants de l'Organisateurs (ex. médicaments, matériel pour lutter contre la piqûre d'une abeille à une personne allergique, allergies connues comme la pénicilline, la morphine, etc.).

